



COMMUNIQUE



Les Unions Départementales FO et CGT de la Corrèze se sont rencontrées vendredi 22 juin suite à la réunion nationale intersyndicale tenue le 12 juin avec les confédérations CGT et FO, ainsi qu'avec les organisations de jeunesse UNEF, UNL, FIDL qui ont acté une journée de mobilisation le 28 juin prochain. Organisations qui « *s'engagent, dès à présent, dans la construction d'un rapport de force interprofessionnel* ».

Elles appellent les salarié(e)s du public comme du privé à faire du 28 juin une journée de mobilisation pouvant aller jusqu'à la grève.

Les Unions Départementales de la Corrèze FO et CGT rappellent leur soutien aux mobilisations en cours, locales ou nationales, des secteurs public et privé. Elles soutiennent également la grève toujours en cours des cheminots contre la casse du statut, l'ouverture à la concurrence, la transformation de la SNCF en SA, la filialisation du fret, préludes à une dégradation accrue du service public ferroviaire pour les usagers et aussi la mobilisation des énergéticiens et des salariés de l'industrie qui subissent des plans sociaux. Elles s'élèvent contre la loterie de Parcoursup qui remet en cause l'accès des jeunes à l'université et le baccalauréat, premier grade universitaire.

Les Unions Départementales de la Corrèze FO et CGT, à l'occasion de cette journée du 28 juin, affirment leurs revendications communes auprès du préfet, représentant à Tulle du gouvernement.

En effet, la politique du gouvernement poursuit et aggrave toutes les politiques des gouvernements successifs d'austérité, de régression sociale et de mise en pièce des droits collectifs. Cette politique remet en cause l'existence même de nos organisations syndicales de défense des salariés. Les salariés sont confrontés aux attaques tous azimuts: loi travail El Khomri, inversion de la hiérarchie des normes, plafonnement des indemnités prud'homales, référendum d'entreprise à l'initiative de l'employeur, fusion de toutes les instances représentatives du personnel, licenciements facilités, remise en cause du paritarisme, ordonnances Macron...

Nos Unions Départementales de la Corrèze sont toujours mobilisées contre ces lois qui vont casser 120 ans de Code du travail et en exigent l'abrogation.

Nous refusons également la suppression des cotisations salariales sur l'assurance maladie et chômage financée par une hausse de la CSG dont les retraités modestes supportent les effets désastreux sur leurs pensions. Tout ceci met en danger la protection sociale collective fondée sur le salaire différé.

.../...

De même, nous nous opposons à la remise en cause des retraites par répartition au profit d'une retraite par point. Nous exigeons le maintien de tous les régimes spéciaux et particuliers de retraite inséparables des statuts des salariés qui y sont liés et que nous défendons. Nous sommes pour la défense des régimes de pensions civiles et militaires dont le calcul se fait sur l'indice des six derniers mois et dans le privé, pour le retour au calcul sur les 10 meilleures années.

Le plan CAP22 dans la fonction publique, avec ses 30 milliards de coupes et la suppression de 120 000 fonctionnaires, impacterait l'ensemble des services publics, ce qui est inacceptable et doit être combattu.

Pour toutes ces raisons, les Unions Départementales de la Corrèze FO et CGT rencontrent d'ores et déjà les syndiqués, les salariés pour les informer des mesures néfastes du gouvernement, construire le rapport de force indispensable et la nécessité d'une grève nationale interprofessionnelle contre ces régressions inacceptables.

Brive le 22 juin 2018

Rassemblement – Point Presse et distribution de tracts

Jeudi 28 Juin à 10H

14, Avenue Victor Hugo à TULLE